

Maternité

BIENVENUE AU NID

Naître parents

📍 Sainte-Elisabeth



REMERCIEMENTS

L'idée de ce projet est née de notre souhait d'accompagner les futures mamans et au-delà, les couples et les familles, sur le chemin de la naissance dans une approche privilégiée et personnalisée.

BIENVENUE AU NID

LE NID : UN PROJET UNIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT
3

LA CHARTE DU NID
5

La grossesse
Les thèmes des préparations à la naissance
Le travail
Le post-partum
Les frais

NOTRE COLLABORATION
11

En prénatal
Pendant le travail
En post-partum
Convention d'accord

LE NID : UN PROJET UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Au sein du CHU UCL Namur - Site de Sainte-Elisabeth, il a semblé essentiel de pouvoir offrir aux couples ayant un projet de naissance physiologique, un espace sécurisé au sein de l'hôpital. Le « Nid » est donc un projet unique d'accompagnement d'une maman et d'un bébé en bonne santé et à terme qui vous amènera à vous positionner en tant qu'acteurs et personnes responsables de vos choix.

UNE ÉTROITE COLLABORATION

Afin de vous offrir un suivi global, la collaboration étroite entre les sages-femmes et les gynécologues est primordiale.

Nos missions sont de vous rendre autonomes en suscitant chez vous un questionnement sur vos attentes et besoins (à travers les différentes préparations à la naissance proposées dans le « Nid ») ainsi que de vous soutenir à prendre la place qui est la vôtre et ce, en pleine conscience.



LA CHARTE DU NID

En complément à cette brochure, il vous est proposé de marquer votre accord à propos des conditions de fonctionnement du Nid.

En effet, la charte vise à fixer un cadre de travail afin que nous collaborions ensemble, en toute confiance et sérénité, tout au long de votre accompagnement.

Elle permet, en outre, de vous informer des tenants et aboutissants du projet de prise en charge, en toute transparence.

LA GROSSESSE

Parce qu'il est essentiel de construire une relation de confiance au fil des consultations et des préparations à la naissance, vous devez impérativement rencontrer un minimum de trois fois chaque sage-femme du Nid (et au moins une rencontre avec le/la partenaire).

En parallèle, votre gynécologue vous suivra selon un programme prédéfini mis en place dès le début de grossesse.

CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE

Notre but consiste à créer un espace où toutes les questions peuvent être posées, les doutes et les craintes s'exprimer et les émotions être accueillies.

LES THÈMES DES PRÉPARATIONS À LA NAISSANCE

- La physiologie du travail et de la naissance
- La douleur
- L'allaitement maternel
- Le 4^{ème} trimestre de la grossesse

Notre équipe vous communiquera les dates et les modalités d'inscription lors de la première rencontre.

Ces séances sont proposées en individuel ou en petits groupes de 2 à 5 couples.



Tout en surveillant les éléments essentiels, l'évolution de votre travail se déroulera de la façon la plus douce possible.

LE TRAVAIL

Une fois que le travail a commencé, vous devrez contacter la sage-femme de garde. Vous conviendrez ensemble, en fonction de l'avancée du travail, si elle se rend chez vous ou si vous vous retrouvez directement à l'hôpital. Il est possible que vous soyez accueillie par une collègue de la salle de naissance en attendant son arrivée.

Tout en surveillant les éléments essentiels, l'évolution de votre travail se déroulera de la façon la plus douce possible. Il est primordial de vous laisser une grande liberté de mouvements pendant le travail. En fonction de sa disponibilité, une salle d'accouchement est dédiée au Nid.

En cas de complications, la décision de transfert appartient à la sage-femme du Nid et à votre gynécologue.

Nos collègues sages-femmes hospitalières prendront en charge la situation. Elles assureront la continuité de votre travail dans une approche respectueuse et bienveillante tout en suivant les protocoles du service en vigueur. Ces protocoles sont mis en place avec bienveillance et doivent être respectés par vous-même et par les membres de l'équipe.

Elles vous accompagneront le temps que la situation soit stabilisée. Souvent, il n'est pas nécessaire qu'elles restent. En cas de demande de péridurale, il s'agit également d'un transfert.

Au moment de la naissance, votre gynécologue (ou le gynécologue de garde) sera présent.



LE POST-PARTUM

Après la naissance de votre bébé, vous resterez au moins 24 heures à la maternité. La durée de votre hospitalisation sera décidée en accord avec l'équipe, votre gynécologue et le pédiatre de garde. Une chambre a spécialement été aménagée pour le projet afin de vous sentir « comme à la maison ».

Le lendemain de votre retour à la maison, le post-natal à domicile est organisé avec un membre de notre équipe ou une sage-femme indépendante près de chez vous (idéalement, vous l'aurez rencontrée en consultation prénatale).

LES FRAIS

Les consultations prénatales médicales, le suivi du travail à domicile, l'accouchement et les post-partum vous sont remboursés.

- Les **préparations à la naissance individuelles** sont facturées 70€ et remboursées à hauteur de 20,25€.
- Les **préparations en groupe de 2 ou 5 couples** sont facturées 40€ et remboursées à hauteur de 16,20€.
- En cas de **transfert** (si demande de péridurale ou complications), nous vous demandons une participation financière de 272,62€ les jours ouvrables ou 408,94€ les week-end et jours fériés.
- Les **frais de déplacement vers votre domicile** sont également à votre charge, à hauteur de 0,50€/km.

Ces tarifs sont imposés par l'Inami et sont indexés chaque année.



NOTRE COLLABORATION

Pour assurer entre notre équipe et vous une bonne collaboration, il vous est demandé de vous engager à respecter les protocoles qui suivent.

EN PRÉNATAL

RÉALISER UN SUIVI RÉGULIER

- Prévoir un minimum de trois rencontres avec chacune de vos sages-femmes (une fois pour le/la partenaire).
- Rencontrer votre gynécologue pour les trois échographies obligatoires (T1, T2 et T3) et l'échographie à terme.
- Participer aux préparations à la naissance individuelles ou en groupe sur la physiologie du travail, la douleur et l'allaitement maternel.

PENDANT LE TRAVAIL

- A l'entrée en salle d'accouchement : réalisation d'un monitoring d'au moins 30 minutes et pose d'un cathéter obturateur.
- Antibiothérapie en cas de streptocoque positif ou en cas de rupture de la poche des eaux au-delà d'une durée de 18 heures.
- Auscultation intermittente toutes les 15 minutes en travail actif.
- Respect des protocoles en vigueur en cas de transfert.

EN POST-PARTUM

- Accord pour la présence d'un pédiatre en cas de nécessité.
- Accord pour la sortie de la maternité après accord de la sage-femme, du/de la pédiatre et du/de la gynécologue.





Convention d'accord

Espace physiologique Le Nid - Site de Sainte-Elisabeth

Etiquette patiente

Le/...../.....

Nous, soussignés,

Nom et prénom de la maman :

.....

Nom et prénom du partenaire :

.....

Attestons avoir pris connaissance du document de bienvenue contenant la charte et les protocoles remis par une des sages-femmes de l'espace physiologique Le Nid, lors de notre première rencontre et en acceptons les conditions de fonctionnement.

Par ailleurs, concernant les suppléments financiers, nous nous engageons, en cas de dépassement du nombre de séances de préparation à la naissance remboursées par notre mutuelle, à payer l'intégralité de la séance.

Signatures des deux parents précédées de la mention « Lu et approuvé »

.....

INFOS

Maternité ESPACE PHYSIOLOGIQUE LE NID

+ D'INFOS



Site de Sainte-Elisabeth

Place Louise Godin, 15 - 5000 Namur

- ✦ Secrétariat : +32 81 72 05 97
- ✦ lenid.se@chuuclnamur.uclouvain.be

Permanence 24h/24, 7j/7

Mathilde Chavet, sage-femme
+32 498 42 04 94

Fanny Joachimovicz, sage-femme
+32 479 70 55 26

Noémie Morer, sage-femme
+32 497 42 83 74

Marie-Cécile Prouha, sage-femme
+32 486 60 67 76

Céline Steinier, sage-femme
+32 496 68 88 46



chuclnamur.be



CHU
— UCL —
NAMUR